

Sécurité des Personnes et Responsabilités Sociales (SPRS)

Contact pour la formation : M. Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

Objectif de la formation :

- Appliquer les procédures d'urgence
- Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin
- Observer des pratiques de travail sûres
- Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire
- Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire
- Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue

Conditions d'admission pour entrer en formation :

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.

Programme :

1. « Appliquer les procédures d'urgence »
2. « Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin »
3. « Observer des pratiques de travail sûres »
4. « Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire »
5. « Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire »
6. « Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue »

TOTAL FORMATION MODULAIRE

8 heures